



5 juin 2026
EN L'HONNEUR DE SAINTE JEANNE D'ARC
« Jeanne est faite prisonnière ! » (7e partie)

Après le couronnement de Charles VII à Reims, des pourparlers sont engagés entre le roi et les Bourguignons. Le jour même du couronnement, Jeanne avait écrit à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, au nom de Dieu, pour lui demander : « *Que le roi de France et vous-même concluez une paix solide et durable, qui perdure longtemps. Pardonnez-vous mutuellement de tout cœur, en chrétiens fidèles.* »

Elle tenait sincèrement à une paix véritable, tout en mettant en garde le duc contre toute tentative de recourir à la force contre le roi. Elle souhaitait une réconciliation chrétienne et voulait ainsi contribuer à unir les Français, car après la défaite dévastatrice des Français à la bataille d'Azincourt (1415), les Bourguignons s'étaient alliés aux Anglais. Une alliance anglo-bourguignonne vit alors le jour.

Dans la lettre adressée au duc de Bourgogne, l'autorité donnée par Dieu à Jeanne se manifestait une fois de plus. Elle voulait conclure une paix bonne et solide, fondée sur la foi commune. Elle était également consciente de la puissance de l'armée française, qui, grâce à son intervention, avait pris le dessus dans la guerre. Telle était la position de négociation nécessaire pour poursuivre immédiatement l'œuvre que Dieu avait commencée par son intermédiaire. La victoire contre les Anglais et le couronnement de Charles VII qui s'ensuivit étaient des signes que tous auraient pu déchiffrer pour en tirer les bonnes conclusions.

Mais il en fut autrement.

Des négociations ont été engagées avec les émissaires des Bourguignons, mais Jeanne en a été délibérément exclue.

C'est là que survint la rupture décisive. La conduite divine, qui s'était manifestée auparavant à l'égard de Jeanne et du roi, en accord avec le clergé, ne fut plus poursuivie. Si l'on veut parler de trahison, celle-ci a objectivement lieu ici, puis se consolide dans les décisions suivantes. Il s'agit d'abord de la trahison de l'intervention divine elle-même, qui avait pitié du sort de la France en accompagnant Jeanne d'Arc. Après le couronnement, on ne se conforma plus à l'ordre spirituel de l'intervention divine,

auquel on s'était auparavant soumis et qui avait permis de mettre en œuvre la volonté divine. On exclut alors le messager de Dieu qui, par l'intermédiaire des anges et des saints, avait auparavant transmis des instructions qui — lorsqu'on les suivait — provoquaient le grand tournant de la guerre en faveur des Français. Peut-être croyait-on désormais qu'une diplomatie plus conventionnelle devait ouvrir la voie, et l'on méconnaissait l'autorité et le pouvoir que la Vierge avait reçus de Dieu pour le destin de la France.

Sa mission n'était pas terminée avec le couronnement du roi. De nombreuses villes étaient encore sous contrôle anglo-bourguignon, dont Paris. Il fallait continuer à tirer parti de l'heure de grâce offerte par Dieu ! Mais cela n'était pas possible sans l'implication active de la Vierge dans toutes les étapes suivantes. Son exclusion délibérée devait avoir pour conséquence que la voie engagée ne pouvait plus être poursuivie. Tous les événements qui suivirent trouvent leur origine ici.

Après le couronnement, le roi et ses conseillers insistèrent pour parvenir à un accord pacifique avec Philippe le Bon. Mais les partisans du roi ne jugèrent pas correctement le Bourguignon, comme ils ne s'en rendirent compte que bien plus tard. Celui-ci était moins intéressé par une solution pacifique et équitable que par le maintien et l'extension de son propre pouvoir. De plus, il ne renonça pas à ses liens avec les Anglais, qui servaient ses ambitions.

Il fut ensuite élevé par le roi d'Angleterre à une haute fonction, voire au rang de second en France.

Privé des conseils de Jeanne et donc de l'aide surnaturelle, Charles VII se laissa convaincre par les promesses du camp bourguignon, qui n'étaient pas sincères et entraînèrent des mois de négociations, notamment sur la reddition pacifique de Paris.

L'occasion fut manquée : l'armée royale était comme paralysée. À la suite des victoires précédentes du roi, et sans doute aussi grâce à son couronnement, de nombreuses villes étaient prêtes à se soumettre volontairement. Mais la politique contradictoire et indécise du roi ne sut pas tirer parti de cette situation. Certes, certaines villes se soumirent par la suite, et la présence de Jeanne auprès des troupes fut d'une aide décisive, mais l'objectif principal — prendre Paris pour le roi — ne fut pas atteint.

L'attaque de Paris était logique et souhaitée par l'armée royale victorieuse. La ville était sous domination anglo-bourguignonne et la reprendre aurait encore davantage consolidé la légitimité du roi sur l'ensemble du pays. Même dans la capitale, on s'attendait à une attaque des troupes royales. Mais l'hésitation du roi permit à la ville de se fortifier davantage.

Le 8 septembre 1429, les troupes royales lancèrent l'assaut. Jeanne se trouvait, comme toujours, en première ligne, encourageant les soldats. Mais la résistance était forte et la bataille dura jusqu'au soir. Jeanne fut blessée. Elle voulait continuer à se battre comme d'habitude et affirmait que Paris serait prise. Contre sa volonté, Sire Gaucourt et d'autres l'emmenèrent cependant à l'endroit où le reste de l'armée campait. Elle en fut très contrariée. Elle espérait pouvoir poursuivre l'attaque le lendemain. Mais elle n'obtint pas l'autorisation du roi. Paris lui fut ensuite imputé comme une défaite et ses ennemis furent convaincus que le « charme de cette jeune fille » était désormais brisé. Peu de temps après, le roi dissolut même l'armée victorieuse et Cagny écrivit : « *Ainsi, sa volonté et celle de l'armée royale furent brisées.* »

Il n'est plus nécessaire de mentionner d'autres combats, petits ou grands, qu'ils aient été couronnés de succès ou non. Jeanne savait, grâce à ses voix, qu'elle serait faite prisonnière. Le temps de ses grandes victoires terrestres, grâce auxquelles elle avait servi son pays, était révolu. Elle était désormais appelée à accomplir sa mission d'une autre manière.

Jeanne d'Arc fut capturée le 23 mai 1430, devant Compiègne, par Jean de Luxembourg, et tomba ainsi entre les mains de ses ennemis.